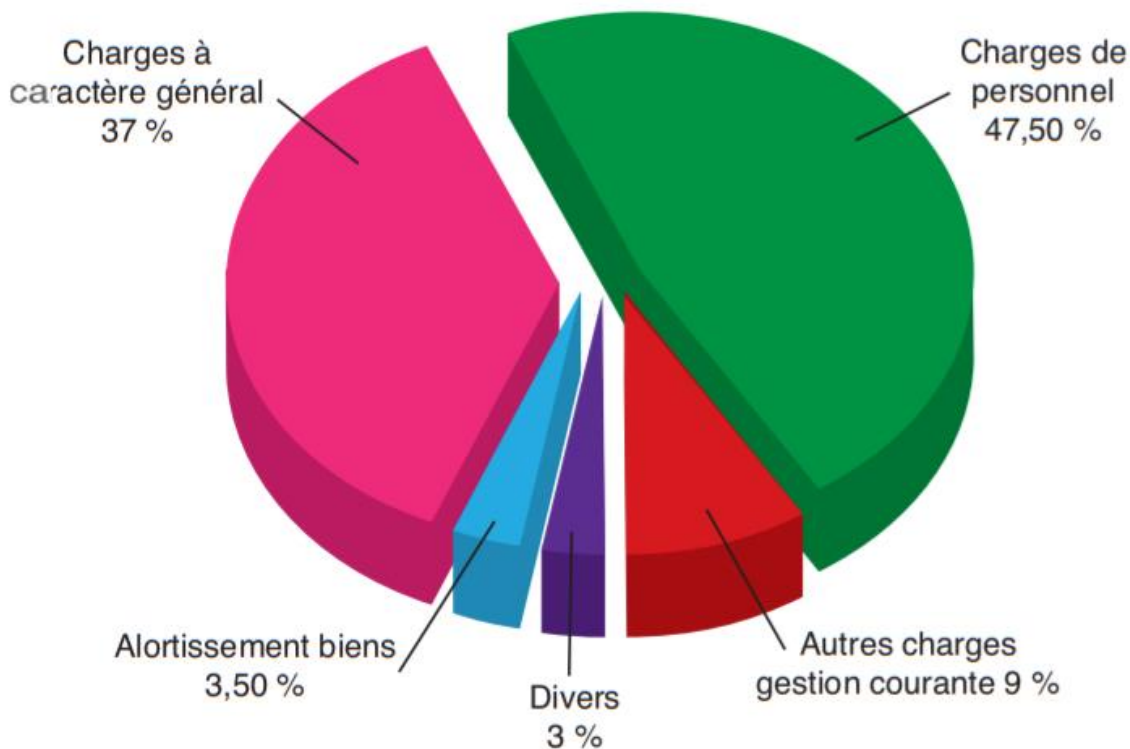
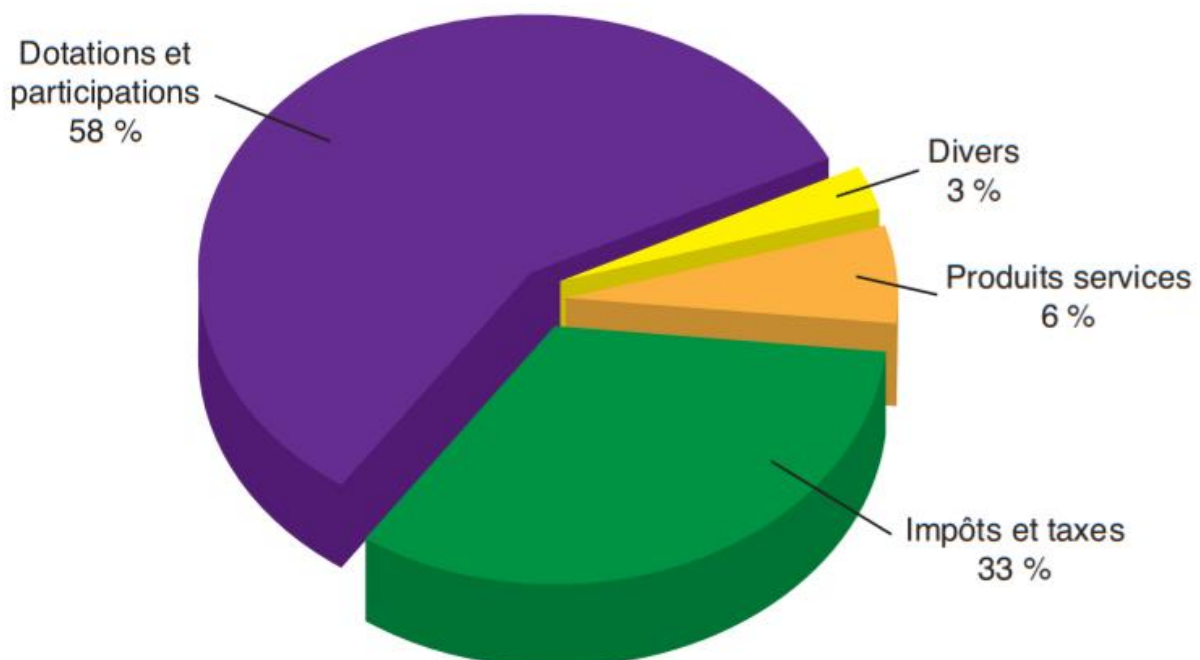


L'exécution budgétaire de l'exercice 2016 se résume comme suit :

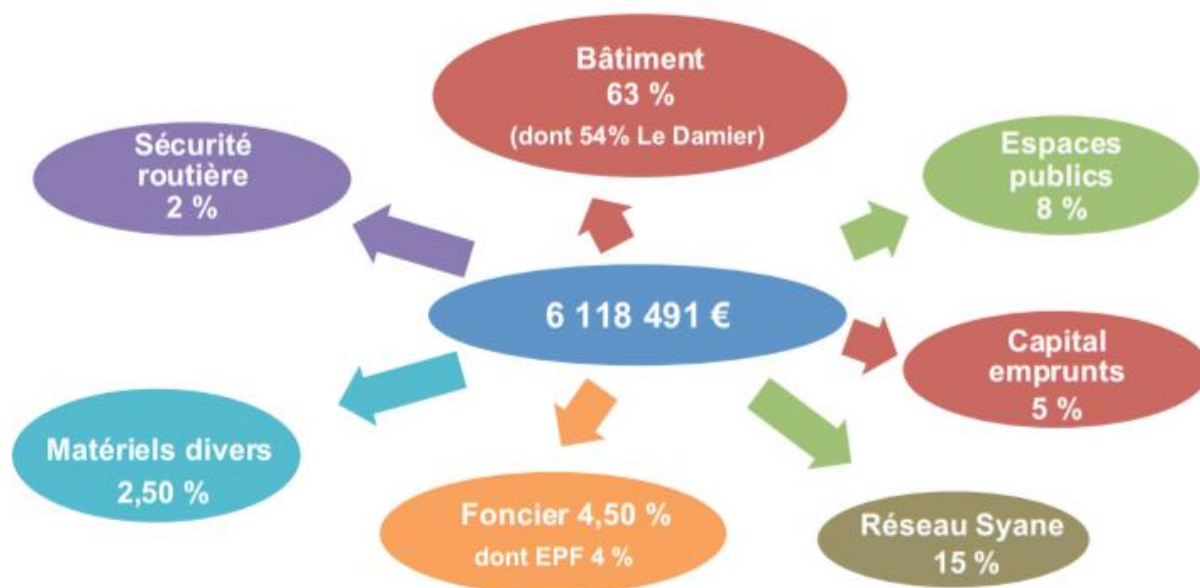
Dépenses mandatées : 3 462 905 €



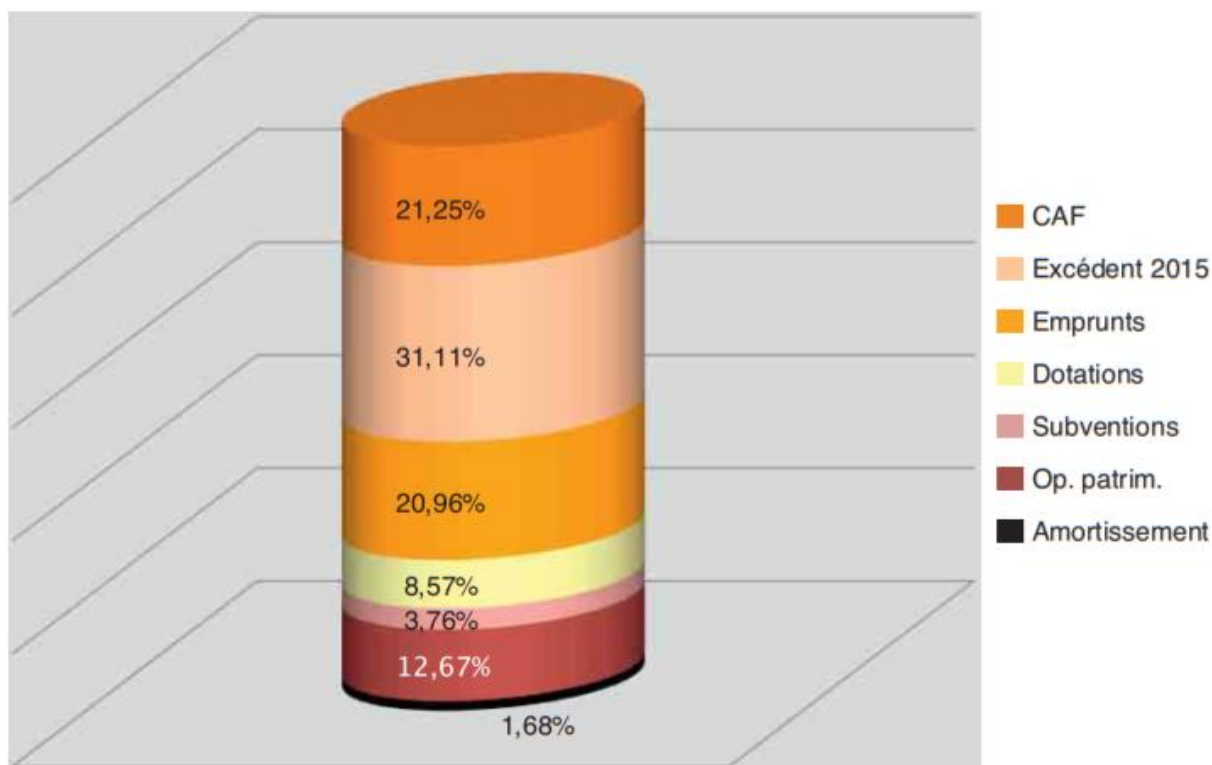
Recettes liquidées : 5 200 650 €



Les dépenses d'investissement s'élèvent à 6 118 491 €, elles comprennent les dépenses d'équipement qui correspondent aux opérations (travaux, bâtiments, sécurité routière, réseaux, acquisitions diverses, etc...) et qui sont réparties comme suit :



Les dépenses d'investissement sont financées par les recettes suivantes, qui s'élèvent à 7 155 382 €, dont 2 225 773 € correspondant au résultat 2015 reporté :



Ainsi l'exercice 2016 a dégagé un résultat positif de clôture de 1 737 745 € en fonctionnement et 1 036 891 € en investissement.

LE BUDGET PRIMITIF 2017

Le budget de fonctionnement voté pour 2017 s'équilibre en dépenses et en recettes à 4 850 906 €.

Il prévoit en recettes :

- La baisse des dotations de l'Etat
- La majoration des taux d'imposition des taxes directes locales, décidée en séance municipale du 28 avril 2017, fixés ainsi :
 - Taxe d'habitation : 9.60 %
 - Taxe sur le foncier bâti : 13.55 %
 - Taxe sur le foncier non bâti : 62.51 %



Le budget d'investissement voté pour 2017 s'équilibre en dépenses et en recettes à 8 428 657,83 € :

